

**rebouteur, euse.** s. Celui, celle qui, sans diplôme de médecin, fait métier de remettre les membres disloqués ou cassés.

**reboutonner.** va. Boutonner de nouveau.

**rebrider.** va. Brider de nouveau.

**rebroyer.** va. Brocher de nouveau.

**rebroussement.** sm. Action de rebrousser.

**rebrousser.** va. Relever en sens contraire (les cheveux, le poil). || Fig. *Rebrousser chemin*, et abs. *rebrousser*, retourner subitement en arrière. || A REBROSSE-POILL. loc. adv. A contre-poil.

**rebuffade.** sf. Refus accompagné de paroles dures et hautaines.

**rébus.** sm. Jeu d'esprit qui consiste à exprimer des mots ou des phrases par des figures d'objets dont ces mots sont les noms. || Par ext. Toute sorte de mauvais jeux de mots.

**rebut.** sm. Action de rebuter. || Ce qu'on a rebuté : *marchandises de rebut*.

**rebutant, ante.** adj. Qui rebute, fastidieux : *travail rebutant*. || Déplaisant, frogné : *mine rebutante*.

**rebuter.** va. Rejeter avec dureté : *rebuter une supplique*. || Décourager. || Avec un nom de chose pour sujet, répugner, dégoûter : *cette infirmité rebute*.

**recacheter.** va. Cacheter de nouveau.

**recalcitrant, ante.** adj. Qui résiste avec opiniâtreté. || SYN. *Rétif, revêche*.

**recalcitrer.** vn. (l. de *calcar*, talon.) Remonger, résister avec opiniâtreté.

**Recamier** (*Jos.-Cl. Anthelme*). (1774-1852.) Savant médecin, né à Rochefort (Ain), médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris (1801) ; professeur à la faculté, donna sa démission en 1830 pour refus de serment.

**Recamier** (Mme). (1777-1849.) Née à Lyon ; célèbre par son esprit et sa beauté. Son salon, à Paris, fut le rendez-vous d'une société d'élite, dans laquelle Chateaubriand fut le plus assidu.

**recapitulatif, ive.** adj. Qui sert à récapituler.

**récapitulation.** sf. Répétition sommaire de ce qu'on a déjà dit ou écrit.

**récapituler.** va. Résumer, redire sommairement.

**recarder.** va. Carder de nouveau.

**Recaréde 1er.** Roi des Wisigoths d'Espagne (586-601) ; embrassa le catholicisme.

**recarreler.** va. Carreler de nouveau.

**recasser.** va. Casser de nouveau.

**recéder.** va. (c. *altérer*.) Rendre à qq. ce qu'il avait cédé auparavant. || Céder à prix d'argent ce qu'on avait acheté pour soi.

**receil.** sm. Action de celui qui reçoit sciemment des objets volés.

**recélé.** sm. Le recèlement des effets d'une société, d'une succession, etc.

**recèlement.** sm. Action de recéler.

**receler.** va. (c. *altérer*.) Garder et cacher une chose qu'on sait être volée. || Cacher un malfaiteur. || Contenir, renfermer : *les trésors que la terre recèle*.

**recéleur, euse.** s. Celui, celle qui recéle.

**recemment.** adv. Depuis peu.

**recensement.** sm. Dénombrement des habitants d'un pays. — En France, il se fait tous les cinq ans ; il a eu lieu en 1891. || Nouvelle vérification de marchandises.

**recenser.** va. (V. *Cens*.) Faire un recensement.

**recenseur, euse.** s. Personne qui est chargée de faire un recensement.

**recension.** sf. Comparaison d'une édition d'un auteur ancien avec les manuscrits.

**récent, ente.** adj. Nouveau, nouvelle-

ment fait ou arrivé : *lettre récente*. || SYN. *Moderne, neuf*.

**recepage.** sm. Action de recevoir, son résultat.

**recepée.** sf. Partie d'un bois, d'une forêt qu'on a recepée.

**receper.** va. (c. *acheter*.) Couper au pied des cepes de vigne, des arbres, des arbustes, pour substituer à leur tige chétive une tige vigoureuse.

**recépissé.** sm. (m. l. avoir *reçu*.) Écrit par lequel on reconnaît avoir reçu des papiers, des pièces, etc.

**réceptacle.** sm. Lieu de rassemblement, ordinairement en mauvais part : *le réceptacle des immondices de la ville*. || Bot. Le fond du calice d'une fleur.

**réception.** sf. Action de recevoir (une chose). || Accueil, manière de recevoir (une personne). || Cérémonie par laquelle on est installé dans une charge, reçu dans une compagnie.

|| Approbation après examen : *à l'ingénieur appartient la réception des travaux*.

**recercier.** va. Mettre de nouveaux cercles.

**recette.** sf. Ce qui est reçu en argent ou autrement. || Action de recouvrer ce qui est dû. || Fonction de recevoir des fonds publics.

|| Bureau où on les reçoit : *recette générale*, qui centralise les impôts d'un département. || Composition d'un remède ; formule d'un procédé industriel : *recette contre la rage*.

**recevabilité.** sf. Qualité de ce qui est recevable.

**recevable.** adj. 2 g. Qui peut ou doit être reçu : *des offres recevables*.

**receveur, euse.** s. Personne qui a charge de faire une recette.

**recevoir.** va. (l. *recipere* ; — *je reçois, n. recevons ; je recevais ; je reçus ; j'ai reçu ; je recevrai ; je recevrais ; reçois, recevez ; que je reçoive ; que je reussse ; recevant ; reçu*.) Accepter ce qui est donné, envoyé, confié. || Se dit des biens et des maux qui arrivent : *recevoir une grande joie, un coup terrible*. || Se dit de ce qui est transmis, communiqué : *recevoir un grand nom*. || Se dit des sacrements administrés : *le malade a reçu l'extrême-onction*. || Recueillir, retenir : *recevoir de l'eau d'un vase*. || Accueillir : *recevoir une visite, un convive*. || Abs. *On reçoit demain au ministère*. || Faire tête à : *recevoir chaudement l'ennemi*. || Prendre : *la cire reçoit toutes les formes*. || SYN. *Accepter, agréer*.

**Recey-sur-Orce.** 900 h. Cton (Côte-d'Or), arr. de Châtillon ; oo.

**rechampir.** va. *T. de peint. en bâtiments*. Faire ressortir les objets sur le fond en accusant leurs contours ou par l'opposition des couleurs. || *T. de doreur*. Enlever les taches d'un fond que l'on veut dorer.

**rechange.** sm. Se dit d'objets qu'on tient en réserve pour remplacer d'autres objets semblables : *cordages de rechange*.

**rechanger.** va. (c. *juger*.) Changer de nouveau.

**réchapper.** vn. Se tirer d'un grand péril. || SYN. *Échapper*.

**rechargement.** sm. Action de recharger des marchandises.

**recharger.** va. (c. *juger*.) Charger de nouveau (des marchandises, une arme à feu).

|| Vn. Revenir à la charge, attaquer de nouveau.

**rechasser.** va. Expulser une deuxième fois, repousser d'un lieu dans un autre.

**réchaud.** sm. Ustensile où l'on met du feu pour tenir les mets chauds.

**réchauffé.** (p. p. de *réchauffer*.) || Sm. *Ce dîner n'est que du réchauffé*.

**réchauffement.** sm. Action de ré-